

Hopfenweg 21 PF/CP CH-3001 Bern T 031 370 21 11 info@travailsuisse.ch www.travailsuisse.ch Fiche d'information à l'attention de la table ronde du CF Guy Parmelin

Berne, le 25 janvier 2021

La vague de fin de droits et la perte de revenus sont les plus grands défis

Du point de vue de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, les plus grands défis à surmonter sont la vague imminente de personnes arrivant en fin de droits et la perte de revenus continue pour les salarié-e-s.

Vague de fin de droits :

- Le taux de chômage a grimpé à 3,5 % en décembre 2020, soit un pour cent de plus qu'en décembre 2019, avant le déclenchement de la crise du Covid 19 en Suisse. Cela signifie qu'il y a actuellement plus de 46 000 personnes de plus qu'il y a un an inscrites au chômage. Alors que le nombre de chômeurs a augmenté de 39,5 % en un an, le nombre de chômeurs de longue durée a plus que doublé avec une augmentation de 117,7 %. 1
- La CSIAS estime à plus de 57.000 le nombre de personnes supplémentaires devant bénéficier d'une aide sociale d'ici 2022.²
- Les offres d'emploi signalées en décembre 2020 sont inférieures de plus de 15 % à celles de l'année précédente. Avec les mesures renforcées du Conseil fédéral pour endiguer la pandémie de Covid 19 du 13.1.2021, les offres d'emploi sur le marché du travail devraient encore diminuer.
 - → En raison des mesures visant à freiner la Covid-19 et des grandes incertitudes économiques, les possibilités des chômeurs sur le marché du travail sont actuellement très limitées. Afin de contrer la menace d'une vague de personnes arrivant en fin de droits, Travail.Suisse demande urgemment la prolongation de la durée des prestations de l'assurance-chômage soit prolongée.

Perte de revenus :

- Grâce à l'instrument du chômage partiel, il a été possible d'éviter une forte augmentation du nombre de chômeurs pendant la crise. Cependant, le chômage partiel ne couvre que 80 % du salaire. Lors de la première vague de la pandémie, environ la moitié des salarié-e-s touchés par le chômage partiel ont ainsi été confrontés à des réductions de revenus. 3
- Lors de la deuxième vague, la proportion de salarié-e-s subissant des réductions de salaire en cas de chômage partiel devrait encore plutôt augmenter - comme le montrent par exemple les plans de Migros à partir de début 2021.
- Au pic historique d'avril 2020, environ 1,3 million de salarié-e-s étaient au chômage partiel. Mais même en novembre, près de 650 000 salarié-e-s étaient encore inscrits au chômage partiel.

Toutefois, les nouvelles fermetures de restaurants à partir du 22.12.2020 et de magasins à partir du 13.1.2021 devraient faire augmenter sensiblement le nombre de salarié-e-s au chômage partiel.

→ La perte de revenus des salarié-e-s au chômage partiel constitue une menace existentielle pour les faibles revenus. La garantie de revenu jusqu'à 3470 francs et l'augmentation jusqu'à 4340 francs est fixée trop bas. Travail.Suisse demande une garantie de revenu temporaire de 100% jusqu'à 4000 francs et une augmentation jusqu'à 5000 francs.

¹ Cf. SECO. La situation sur le marché du travail - Décembre 2020.

² Cf. le document d'analyse SKOS/CSIAS. Bilan actuel et défis à venir pour l'aide sociale (version révisée 1.2021)

³ Cf. Travail.Suisse. "Baromètre Conditions de travail" - Enquête spéciale Corona (18 août 2020).